



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC



FOIRE de L'EMPLOI

Capitale-Nationale
Chaudière-Appalaches

14-15 AVRIL 2023
Centre de foires de
Québec (ExpoCité)



► GUIDE DE L'EXPOSANT

Pour bien planifier votre exposition!

PARTENAIRES MAJEURS :



PARTENAIRE ASSOCIÉ :



PARTENAIRE DE SERVICES :



PARTENAIRES MÉDIAS :





Guide de l'exposant

La Foire de l'emploi de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches a pour but d'aider les entreprises de la région dans leur recherche de main-d'œuvre. Nous offrons les outils nécessaires aux chercheurs d'emploi afin de bien les orienter dans leur démarche. C'est également un bon moment pour faire un lien direct avec les employeurs.

MONTAGE

Jeudi 13 avril de 13 h à 20 h

Centre de foires de Québec - ExpoCité Salle E - débarcadère no 21
250 boul. Wilfrid-Hamel Québec, QC G1L 5A7

- ENTRÉE DES EXPOSANTS : En tout temps, il faut utiliser la porte 21 à l'arrière du bâtiment. Il est strictement interdit d'entrer ou de sortir du matériel par les portes principales.
- PÉRIODES DE MONTAGE-IMPORTANT : Toute demande d'arrivée en dehors des heures de montage prévues devra faire l'objet d'une demande explicite, par écrit, à mbeaudoin@cciquebec.ca.

Le site sera accessible aux exposants une heure avant l'ouverture au public : soit à 8 h le vendredi 14 avril et à 9 h le samedi 15 avril.

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉVOIR

- Une barre d'alimentation si vous pensez avoir besoin de plusieurs prises de courant.
 - Des bouteilles d'eau.
 - Des collations au besoin.
 - De l'argent pour le stationnement.
-

DÉMONTAGE

Samedi 15 avril de 16 h 01 à 21 h

Prévoyez ramasser tout le matériel ayant servi à l'installation avant la fin de la période de démontage. Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez laisser du matériel sur place, contactez ExpoCité afin de prendre une entente pour l'entreposage (des frais seront à prévoir).

INFORMATIONS UTILES

Solotech - Accrochage - Électricité - Ajout de téléviseur

Pour vos besoins d'accrochage ou pour tous besoins autres que la prise électrique régulière (15A – 120V), vous devez en faire la demande une fois votre inscription complétée. Solotech est également le fournisseur des téléviseurs. Notez que le fil HDMI est fourni et le lecteur de clé USB également (attention, les diaporamas doivent être convertis en fichier vidéo pour être compatibles).

[Pour ajouter ce service à votre inscription, cliquez ici.](#)

ExpoCité - Service Internet et manutention

Le service Wi-Fi est inclus avec votre inscription. Cependant, pour des besoins de connexion stable et d'une bande passante qui permet le visionnement de vidéo, nous vous recommandons de commander une connexion filaire.

[Pour ajouter une connexion filaire, cliquez ici](#)

Tessier service d'exposition

Pour toute demande de modification de votre kiosque ou l'ajout d'ameublement supplémentaire, merci de contacter directement la responsable Marylie Boyer, au marylie@brunotessier.com

La Cage - Service traiteur

Un service de buffet froid est inclus dans le coût d'inscription pour la période du dîner. Le buffet sera offert au Salon VIP entre 11 h 30 et 13 h. Vous pourrez vous-même concevoir votre boîte à lunch. Notez que les breuvages ne sont pas inclus mis à part le café servi aux exposants. Des options végétariennes vous seront également proposées, mais il sera difficile de gérer les allergies sur place. Nous demandons à ceux qui ont des allergies de prévoir un lunch au besoin.

Il y a également trois restaurants au rez-de-chaussée du Centre de foires de Québec - ExpoCité (horaires d'ouverture variés).

- Café Van Houtte
- La petite Brasserie
- Le Comptoir

STATIONNEMENT

Le stationnement P10 est réservé pour les exposants.

Montage (13 avril)

Mentionnez que vous êtes un exposant de la Foire pour que le stationnement soit gratuit lors du montage.

Pendant l'événement (14 et 15 avril)

Des coupons de stationnement seront disponibles au coût de 10 \$ lors de la journée de montage. Merci de vous présenter au bureau du promoteur pour en faire l'achat (argent comptant seulement).

IMPORTANT : Mentionnez lors de votre entrée que vous êtes exposant et remettez le coupon préalablement acheté lors du montage pour avoir les 3 droits de sortie. Sinon, des frais de 15 \$ vous seront facturés à chaque entrée.

CADEAUX POUR LES BÉNÉVOLES

Des bénévoles seront disponibles pour répondre à vos demandes et également pour vous remplacer s'il y a lieu (remplacement de courte durée). Présentez-vous au stand d'information si vous désirez obtenir ce service.

Nous sommes également à la recherche d'entreprises qui seraient intéressées à offrir des cadeaux à nos bénévoles et à nos visiteurs lors de l'événement. Une belle visibilité vous sera offerte en échange.

Contactez Magali Beaudoin au **581 996-8073** pour plus d'information.

LISTE DES EMPLOIS OFFERTS

Dans les semaines précédant l'événement, l'équipe de coordination élaborera une liste des emplois offerts par les employeurs inscrits à la Foire de l'emploi. Les renseignements compilés seront: le titre et le nombre de postes offerts, la date d'embauche prévue, le secteur d'activité et le lieu d'embauche. La liste des emplois offerts sera transmise aux chercheurs d'emploi de plusieurs façons :

- À l'intérieur du « Guide du visiteur », remis aux visiteurs à leur arrivée sur le site;
- Sur le site Internet de la Foire durant les 6 mois qui suivent l'événement.

[Pour remplir le formulaire des emplois offerts par votre entreprise, cliquez ici.](#)

Date limite : 20 mars 2023



Les **Événements Emploi Éclair** seront présents à la Foire de l'emploi !

Ne ratez pas votre chance de participer à cette activité toute spéciale et, qui sait, d'obtenir un match professionnel. Ce que l'on vous offre : 1 h 30 d'entrevues éclair, sur place, à la Foire de l'emploi! En réservant votre plage horaire, vous bénéficierez d'une promotion supplémentaire pour vos postes à pourvoir sur les différents plateformes et médias utilisés par les Événements Emploi Éclair (Facebook, site Web, radio, réseau de partenaires, etc.).

Vous avez des questions ou vous êtes intéressés ?

Les places sont limitées ! Nous vous invitons à remplir ce formulaire d'intérêt :
<https://forms.gle/uncoP38hq1enDUmdA>

Nous vous contacterons pour valider votre admissibilité et votre inscription.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir davantage d'information. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions !



Chloé Breton, conseillère en emploi
cbreton@libreemploi.qc.ca
418 648-0044, poste 24

evenementsemploieclair.com
Coordonné par Libre Emploi 



AMÉNAGEMENT

- L'exposant est responsable du coût du montage et du démontage de son kiosque spécial et celui-ci devra être préalablement autorisé par l'organisation ainsi que par la protection des incendies.
- Vous devrez obtenir la permission de l'organisation pour suspendre des identifications (accrochage) au-dessus du kiosque.
- Il est interdit d'utiliser tout élément de décoration ou de présentation qui pourrait endommager le matériel de la salle ou tout matériel susceptible d'être la cause d'un incendie ou d'une explosion.
- Il est strictement interdit d'enfoncer des clous ou des vis, ou d'utiliser de la colle et de la peinture sur les murs de la salle d'exposition ainsi que sur les structures des kiosques.
- Le matériel détérioré ou perdu sera aux frais de l'exposant.

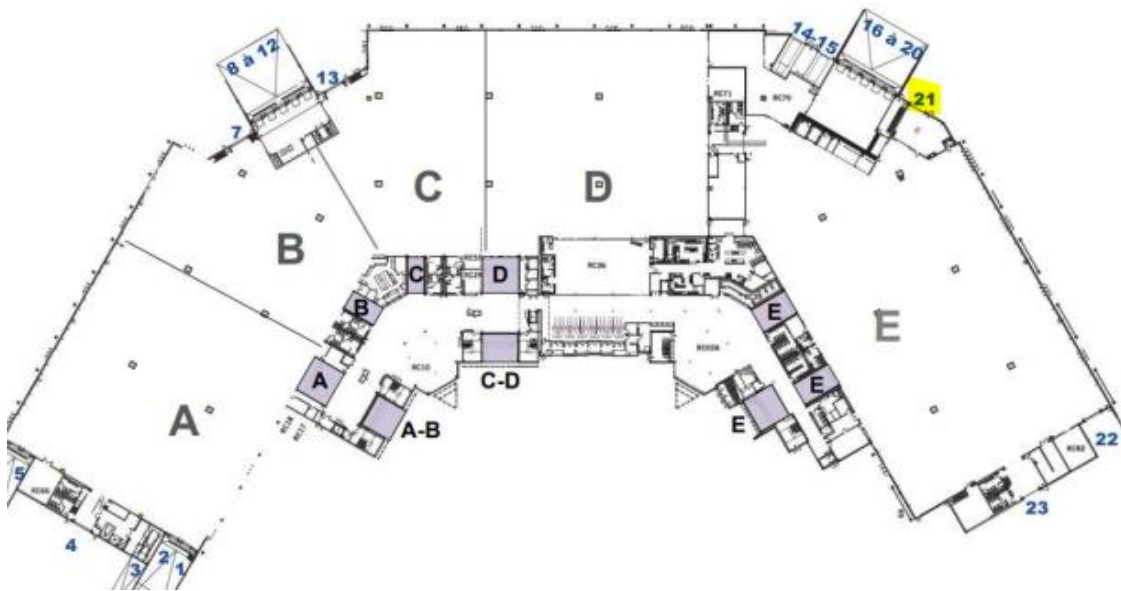
PRÉVENTION DES INCENDIES

- Tous les matériaux et tissus servant à la décoration doivent être ignifugés. Aucun liquide ni aucune substance inflammable ne peut être utilisé(e) dans les kiosques.
- Les sorties de secours ne doivent pas être obstruées et l'accès aux équipements de protection contre l'incendie doit être libre, soit les extincteurs automatiques d'incendie, les robinets d'incendie armés, les extincteurs portatifs et les avertisseurs d'incendie.
- Il est interdit de garder des emballages (en carton, bois ou autre matériel) sur le site d'exposition, à l'intérieur des kiosques ou dans leur voisinage immédiat.
- Pour plus de détails : [Prévention des incendies- Expocité](#)

KIOSQUE DES EXPOSANTS

- L'exposant doit s'assurer de la présence d'au moins une personne en tout temps.
- Le site sera accessible les 14 et 15 avril aux exposants à compter de 8 h.
- L'exposant ainsi que tout son personnel disposent d'une heure après l'heure de fermeture pour quitter les lieux (sauf lors du démontage).
- Les allées doivent être maintenues libres en tout temps. Les expérimentations doivent être à l'intérieur de l'espace réservé au kiosque.
- L'exposant qui désire effectuer des ventes au détail dans son kiosque doit demander l'autorisation de l'organisation.
- Il est interdit de distribuer des ballons, sifflets et du matériel promotionnel autocollant.
- Il est interdit de servir des aliments ou des boissons au kiosque à moins que l'exposant ait reçu la permission écrite de l'organisateur.
- Les tapis de type modulaire en mousse sont interdits.

PLAN DU DÉBARCADÈRE



PERSONNE-RESSOURCE

Pour toutes autres informations concernant la Foire de l'emploi 2023, n'hésitez pas à nous contacter.

	Magali Beaudoin
	Gestionnaire de projet
	Tél. : 581 996-8073
	mbeaudoin@cciquebec.ca